PROVINCE DE NAMUR ARRONDISSEMENT DE NAMUR COMMUNE DE PROFONDEVILLE

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 6 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 17 mars 2025** à 20h00, à la salle du Conseil de la Maison Communale, Chaussée de Dinant 2, 5170 Profondeville.

Fait à Profondeville, le 05 mars 2025

PAR LE COLLEGE COMMUNAL

Le Directeur Général f.f.,

J. QUETS

COMMUNE DE PROFONDEVILLE · COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ·

Le Bourgmestre,

L. DELIRE

Séance publique

Générale

1. Interpellation citoyenne du Conseil communal – Question relative aux inondations.
2. Procès-verbal de la séance précédente.
3. Organisation du festival musical Profondeville Tribute les 20, 21 et 22 juin 2025 – Arrêt de la convention de partenariat.

Secrétariat

4. Adhésion à la nouvelle charte Handicity.
5. « Namur, Capitale européenne de la Culture 2030 et au-delà » - Information d'adhésion à l'asbl et désignation d'un représentant communal.

Finances

6. Fabriques d'église – Prorogation du délai de tutelle.
7. Règlement-redevance relatif aux interventions du service des Travaux.

Patrimoine

8. Mise en location du café « Notre Maison » à Lustin – Arrêt du cahier de charges.
9. Logement VIF (Violences intra-familiales) à Lesve – Conclusion d'un bail emphytéotique – Modification de la délibération du Conseil communal du 17 octobre 2024.

Environnement

10. Devis forestier 2025 – SN/724/2025.

Marchés publics

11. École communale de Profondeville – Rénovation et extension de la salle de gymnastique – Projet n°3P/838 ou n°PRO-GYM – Approbation des conditions, du mode de passation et de l'estimation du marché public de travaux.
12. Refonte du schéma de développement communal (ou SDC) conformément à la législation relative à l'aménagement du territoire – Projet n°3P/2025/930 ou n°20250040 – Accord de principe concernant la refonte du SDC et approbation des conditions, du mode de passation et de l'estimation du marché public de service.

Urbanisme

13. Abaissement du seuil de la surface commerciale nette à 200 m² pour les implantations commerciales soumises à permis.
14. Règlement communal pour cadrer le développement d'hébergements touristiques à Profondeville.

Générale

15. Questions orales

Huis-clos

Personnel

16. Décisions prises par le Collège communal dans le cadre de sa délégation en matière de personnel communal.

Enseignement

17. Ratification de la démission d'un enseignant faite par le Collège communal en application du décret du 6 juin 2024.
18. Ratification de la mise en disponibilité d'un enseignant faite par le Collège communal en application du décret du 6 juin 2024.
19. Ratification des désignations d'enseignants d'un enseignant faites par le Collège communal en application du décret du 6 juin 2024.